

LE SYNTAGME ADJECTIVAL ET LE QUALIFICATIF EN LOBIRI

SIB Sié Justin

Université Félix Houphouët-Boigny

sibsijustin@yahoo.fr

YEO Kanabein Oumar

Université Félix Houphouët-Boigny

cotedivoirrenouveau@gmail.com

Résumé : Le présent article essaie de rendre compte de la construction du syntagme adjectival et du qualificatif. L'article fait suite à l'analyse de Delplanque (1996) selon laquelle de manière générale, l'adjectif présente deux caractéristiques qui sont un déterminant qualificatif exprimant un jugement du locuteur et/ ou une abstraction dépendant de la chose dont elle décrit une occurrence particulière. Le but de cette étude est de proposer une description qui détermine la morphologie adjectivale, syntaxique et les degrés de signification.

Mots-clés : syntagme adjectival, déterminant qualificatif, morphologie adjectivale, degrés de signification.

Abstract : This article tries to report on the construction of the term adjectival and the qualifier. The article follows the analysis of Delplanque (1996), according to which, in general terms, the adjective has two characteristics which are a qualifying determinant expressing a judgment of the speaker and/or an abstraction depending on the thing of which it Describes a particular occurrence. The purpose of this study is to propose a description that determines the morphology adjectival, syntactic and the degrees of significance.

Keywords : Phrase adjectival, determinant, adjectival morphology, degrees of significance.

Introduction

Dans la grammaire traditionnelle des langues Indo-européennes, l'adjectif est a priori un qualificatif. Mais, certains auteurs comme R. Tomassone (2002, p. 260) définissent l'adjectif comme une propriété du référent du nom dont il dépend, auquel il apporte un élément d'identification ou de caractérisation. Cette approche définitionnelle qui est d'ordre sémantique peut avoir une valeur de caractérisation ou d'identification. Et, cette valeur de caractérisation ou d'identification que peut avoir l'adjectif permet son enrichissement, précise sa référence et délimite le syntagme adjectival. Epousant ce type d'approche dans la description des langues africaines en particulier le dagara, A. Delplanque

(1996, p.76) précise que cette observation est d'autant plus importante que ces deux niveaux de construction semblent déterminer une corrélation intéressante. Cette appréhension de l'adjectif dans sa valeur sémantique semble être perçue dans l'analyse de l'adjectif en lobiri. Cependant, des études antérieures des auteurs tels que Lamothe (1966), Becuwe (1982), Kambou (1999) sur le lobiri, n'ont pas mentionnées cet aspect sémantique. Au vu de la valeur inestimable des travaux antérieurs sur cette langue, nous avons jugé qu'il était opportun d'aborder l'adjectif et le qualificatif du lobiri, en tenant compte de sa construction et de sa valeur sémantique. De ce qui précède, il est important de se demander comment se présente le syntagme adjectival en lobiri ? Comment la détermination sémantique est-elle liée à la notion de qualification ? Pour répondre à ces interrogations nous émettons l'hypothèse principale selon laquelle la formation de l'adjectif en lobiri, langue à classe présente une morphologie particulière. Dans la seconde hypothèse, nous estimons que l'adjectif dénote des propriétés sémantiques. L'objectif que nous nous sommes assigné dans ce travail, est d'analyser en lobiri le syntagme adjectival comme une catégorie syntagmatique organisée autour d'un mot principal ou tête lexicale appelé adjectif. Ainsi, pour dire que l'adjectif dans sa construction exprime une qualité. Ce travail se sous-divise en trois parties. Dans le premier, il est question de la morphologie adjectivale. Quant au second, il s'agit de la pluralisation du syntagme adjectival. La troisième se préoccupe de l'expression de la qualité.

1. Cadre théorique et démarche méthodologique

Pour rendre compte des faits présents en lobiri, nous optons pour la théorie fonctionnelle et générative qui s'inscrit dans une approche descriptive. Cette approche théorique s'inspire des plans de description systématique des langues négro-africaines proposés par Houis (1977), Creissels (1979, 1991, 2002, 2006) et par Delplanque (1996). Et, aussi d'éléments de syntaxe comparative proposés par Genoveva (2013). Du point de vue méthodologique, nous nous appuyons sur un corpus grammatical que nous avons recueilli auprès des locuteurs compétents de Youtoudouo, village situé au Nord-Est de Bouna, lors de nos travaux de recherche en 2004. Ces données recueillies ont été actualisées en décembre 2014 lors d'un séjour d'une semaine à Bouna.

2. Morphologie adjectivale

Les adjectifs qualificatifs sont des adjectifs qui peuvent former avec le nom des syntagmes qualificatifs. A ce niveau M. Houis (1977, p.34) donne une définition typologique de l'adjectif selon les critères suivants.

- a/ Sélection du constituant pour la fonction de qualifiant ;
- b/ Aptitude de ce constituant à assumer la fonction de circonstant non marqué ;
- c/ Aptitude éventuelle à subir une modification morphologique (dérivation par redoublement) tant comme qualifiant que comme circonstant. Ces critères de définition typologique de l'adjectif varient d'une langue à une autre. Nous

retiendrons ici les critères (a) et (c) qui définissent mieux les adjectifs lobiri. Ils sont d'ordre sémantique et morphologique. Dans la présente étude, l'adjectif en tant que qualificatif est au centre de l'analyse. S'agissant de l'adjectif comme qualificatif, T. Pali (2016, p.122) affirme ceci : « L'adjectif a vocation, d'un point de vue sémantique, à exprimer la qualité (autrement dit, les attributs positifs ou négatifs, propres à un être, un objet, une abstraction, une chose, ...). En parlant de qualificatif, le syntagme qualificatif en lobiri, dans sa construction est formé par l'association de deux bases dont l'une antéposée et l'autre postposée. La base postposée n'est rien d'autre que le qualifiant représentant l'adjectif. Considérant l'association de deux bases en syntagme qualificatif, nous postulons que ces bases forment un ensemble associé à un seul paradigme de marqueur, celui du qualifiant. De qui précède, le qualifiant se présente comme suit :

-Soit un constituant nomino-adjectif, c'est-à-dire un constituant apte à assumer la fonction de qualifiant ainsi que les fonctions habituellement réservées aux nominaux.

- Soit une forme adjectivale spécialisée en fonction de qualifiant. En se référant à la présentation du qualifiant au-dessus, nous proposons quatre formes adjectivales.

2.1 Les adjectifs simples

Les adjectifs simples sont formés à partir d'un lexème adjectival. Soit le corpus suivant :

- (1)
- | | | |
|-----|----------|------------------------|
| (a) | khèr cùù | « Une grosse femme » |
| (b) | bìsà bùù | « Un bon enfant » |
| (c) | kùn gbà | « un grand homme » |
| (d) | pà puù | « un mauvais endroit » |
| (e) | dà phàà | « une marmite neuve » |

En observant ce corpus, nous constatons que dans le syntagme adjectival, l'adjectif représente le qualifiant. Le syntagme adjectival est construit comme suit d'un qualifié et d'un qualifiant. SA= Qualifié +Qualifiant. Dans les syntagmes adjectivaux du lobiri en (1a, b ; c ; d ; e), de la gauche vers la droite, le premier constituant dit qualifié est le nom et le second constituant dit de qualifiant est l'adjectif.

2.2 Les syntagmes adjectivaux verbaux ou adjectifs verbaux

Ce sont des constituants dont le noyau, l'adjectif est un participe passé.

- (2)
- | | | |
|--------------|-----------------------|-------------------------|
| Verbes | Sg | Pl |
| cò « fêler » | bùlà cùù | bùlà cùnà |
| | Marmite / fêlée (Adj) | Marmite / fêlée (Adj) |
| | « Une marmite fêlée » | « des marmites fêlées » |

cù « percer »	tàgàná cùù Vélo/ percé (Adj) « Un vélo percé »	tàgàná cùù sùnò Vélo/ percés (Adj) « Des vélos percés »
kà « casser »	ɲùù kàà Main/ cassée (Adj) « Une main cassée »	ɲùù kànà Main/ cassées (Adj) « Des mains cassées »

A l'isolé, on a des verbes de structure CV. Mais quand ils deviennent adjectifs, ils sont marqués par des suffixes de classe. A ce titre, au singulier avec le suffixe de classe, l'adjectif est de structure CVV. Au pluriel, les adjectifs sont ponctués de marques de classe.

2.3. Les adjectifs dérivés

Les adjectifs dérivés sont issus de formes verbales. Autrement dit, les mots dérivés sont construits par suffixation d'un radical verbal + suffixe [-nàni].

(3)

Verbes	dérivés	glose
k ^h ò	k ^h ònàni	« mangeable »
té	ténàni	« enlevable »
ɲó	ɲónàni	« buvable »
kú	kúnàni	« Qui tue ou tuable »
dòlò	dòlònàni	« vendable »

Au regard de ce corpus, on peut dire que lorsqu'on passe du verbe à la forme dérivée, il y a un changement de catégorie grammaticale. Il s'agit de verbe à adjectif. Ce type de dérivation s'appelle la dérivation exocentrique. L'ajout de [-nàni] au verbe permet d'exprimer une possibilité, une action ou un état, une idée de résultat.

2.4 Réduplication adjectivale

Dans cette section, nous examinons le processus de reduplication. Elle concerne surtout les adjectifs. Dans ce procédé de création, les adjectifs se répètent pour exprimer l'intensité.

(4)

Syntagmes simples	syntagmes redoublés
(a) kuùn dàsì « homme laid »	kuùn dàsì dàsì « homme très laid »
(b) k ^h èr b ^ò « femme belle »	k ^h èr b ^ò b ^ò « très belle femme »
(c) bisà kpòrò « enfant faible »	bisà kpòrò kpòrò « enfant très faible »
(d) bè kpèrè « chien maigre »	bè kpèrè kpèrè « chien très maigre »

En observant 4(a), dàsì « laid » l'adjectif, lorsqu'il se reduplique dans le syntagme redoublé qualifie kuùn en lui donnant une valeur intensive qui est kuùn dàsì dàsì « homme très laid ». En 4(b), l'adjectif b^ò, lorsqu'il qualifie k^hèr

« femme » dans la logique de la magnifier, il se reduplique. Ainsi, avons-nous $k^h\grave{e}r\ b\grave{o}\ b\grave{o}$ « très belle femme ». Il est nécessaire de constater que l'adjectif ne copie pas sa forme à l'isolé mais devient $b\grave{o}$. Autrement dit, dans un syntagme simple, nous avons $b\grave{o}\ b\grave{o}$ qui devient $b\grave{o}\ b\grave{o}$. En 4 (c), $kp\grave{o}r\grave{o}$ « faible », adjectif qualifiant $b\grave{i}s\grave{a}$ « enfant » pour donner $b\grave{i}s\grave{a}\ kp\grave{o}r\grave{o}$ « enfant faible », en se redupliquant dans pour avoir $b\grave{i}s\grave{a}\ kp\grave{o}r\grave{o}\ kp\grave{o}r\grave{o}$ « enfant très faible » intensifie la faiblesse qui caractérise l'enfant. En 4 (d), dans le syntagme adjectival $b\grave{e}\ kp\grave{e}r\grave{e}$ « chien maigre », $kp\grave{e}r\grave{e}$, « maigre » est l'adjectif. Cependant, quand il se reduplique dans le syntagme adjectival, $b\grave{e}\ kp\grave{e}r\grave{e}\ kp\grave{e}r\grave{e}$ « chien très maigre », il qualifie $b\grave{e}$ « chien » de très maigre ». En conclusion, dans le syntagme adjectival, le qualificatif se reduplique pour exprimer la valeur intensive. Il faut ajouter que l'intensité exprimée ici est élevée mais super élevée. Nous verrons en 4.1.2 comme l'intensité élevée ou super élevée est exprimée.

3. La pluralisation du syntagme adjectival

De manière générale, cette pluralisation est liée au nom dans la mesure où nous avons un syntagme nominal. La pluralisation de l'adjectif se manifeste à deux niveaux. Premièrement dans un syntagme nominal, où le nom est à syllabe ouverte. Deuxièmement, la pluralisation de l'adjectif dans un syntagme nominal, où le nom est à syllabe fermée. Soit les exemples suivants :

(5)

Sg	Pl	Glose
(a) $p\grave{a}\grave{a}\ c\grave{u}\grave{u}$	$p\grave{a}\ c\grave{u}\grave{u}\ s\grave{o}n\grave{o}$	« œuf percé »
(b) $b\grave{e}\grave{e}\ b\grave{i}r\grave{i}$	$b\grave{e}\ b\grave{i}r\grave{e}$	« chien noir »
(c) $n\grave{y}\grave{y}\ v\grave{a}s\grave{i}$	$n\grave{y}\ v\grave{a}s\grave{a}$	« viande dur »
(d) $j\grave{o}\ j\grave{i}r\grave{a}$	$j\grave{o}\ j\grave{i}r\grave{a}\ s\grave{o}n\grave{o}$	« petit mil (en taille) »
(e) $k^h\grave{e}r\ b\grave{u}l\grave{o}$	$k^h\grave{e}r\ b\grave{u}l\grave{o}\ s\grave{o}n\grave{o}$	« femme clair »
(f) $k\grave{u}n\ c\grave{u}$	$k\grave{u}n\ c\grave{u}\ s\grave{o}n\grave{o}$	« homme intelligent »
(g) $k^h\grave{u}\grave{u}l\ t\grave{i}$	$k^h\grave{u}\grave{u}l\ t\grave{i}n\grave{a}$	« vieux latex »

En observant ce corpus, on peut retenir qu'il y a quatre morphèmes de classes. Le tableau ci-dessus les résume.

(6)

Sg	Pl
-t	-a
-i	-e
-Ø	$s\grave{o}n\grave{o}$
-t	-n\grave{a}

Au niveau des adjectifs, ces morphèmes de classes participent à la formation du syntagme adjectival dans ce cas de mesure. Les adjectifs en lobiri s'accordent en nombre à trois niveaux comme indiqué ci-dessus. En 5 (a), (b) et (c), lorsque le nom du syntagme adjectival se termine par une syllabe ouverte au

singulier avec pour seconde voyelle représentant le morphème de classe. Au pluriel, nous assistons à la chute de la deuxième voyelle du nom qu'il qualifie et à l'alternance de la dernière voyelle de l'adjectif. Dans le deuxième cas, comme en 5 (e, f g), lorsque le nom du syntagme adjectival se termine par une syllabe fermée, au pluriel, il ne change pas mais l'adjectif qui est la tête prend la marque du pluriel. Ainsi, avons-nous les morphèmes en (6). De ce qui précède, l'on retient que la classe nominale n'impose pas son indice de classe à l'adjectif dans le premier cas. Cependant, dans le deuxième cas, l'adjectif se pluralise avec son indice de classe. Troisièmement, dans l'exemple 5 (d), le nom et l'adjectif se pluralisent simultanément. Chaque entité a sa marque de classe. Le substantif a sa marque de classe et l'adjectif également. Par contre dans certaines langues gur, comme le kabiye, le substantif et l'adjectif ont la même marque de classe. Pour justifier cela, T. Pali (2016, p.118) affirme ceci : « En kabiye, dans un SN, la symétrie de l'accord entre le nom et l'adjectif se traduit par une harmonie dans la disposition d'éléments flexionnels ». Autrement dit, une telle harmonisation des marques d'accord part du substantif, noyau du SN, pour s'étendre à l'adjectif. Pour corroborer ces propos de l'auteur, en s'appuyant sur le troisième type d'accord observé dans le syntagme adjectif du lobiri, nous pouvons infirmer qu'en lobiri, dans le syntagme adjectival, la symétrie de l'accord entre le nom et l'adjectif est relative à chaque catégorie. En claire, au pluriel, le nom n'impose pas son indice de classe à l'adjectif.

4. L'expression de la qualité ou les degrés de signification

Nous faisons dans cette section une présentation de la qualité exprimée par l'adjectif du lobiri : A cet effet, lorsque la qualité exprimée par l'adjectif est évaluée en elle-même sans référence à un objet extérieur, on parle de degrés d'intensité. Mais quand la qualité est évaluée en référence à un autre élément on a un ensemble d'élément, il s'agit des degrés de comparaison. De ce qui précède, nous retenons deux types de variations de l'adjectif.

4.1 L'expression de l'intensité

Selon R. Tomassone (2002, p.263), l'expression de l'intensité correspond à une évaluation subjective, sans référence explicite à un étalon. Partant de cette affirmation, on peut postuler que l'expression de l'intensité en lobiri est déclinée en deux degrés que sont l'intensité basse et élevée.

-L'intensité basse

L'intensité basse est l'expression de la petitesse. Soit les exemples suivants.

(7)

(a) k^hèr buù

Femme/ petit

« Petite femme »

(b) ɲùò fùò
Eau/petite
« Petite eau »

(c) bè kpèrè
Chien / maigre
« Chien maigre »

(d) k^hèr ʔpìná
Femme / mince
« Femme mince »

(e) tòpàr bùù
Tabouret/ petit
« Petit tabouret »

En 7 (a), bùù « petit » qualifiant k^hèr « femme » exprime la petitesse. Il qualifie le substantif k^hèr « femme » [+Animé, +Humain]. En tenant compte des traits sémantiques du substantif, bùù en (a) accompagné de k^hèr « femme » exprime la petite femme, la dernière femme dans une famille polygame. En 7 (b), fùò « petit » se comporte comme un quantificateur du substantif ɲùò « eau » [-Animé, Humain]. Fùò « petit » en qualifiant le substantif ɲùò « eau » quantifie le niveau d'eau. En 7 (c), l'adjectif kpèrè « maigre » qualifie le nom bè avec un trait sémantique [+Animé]. A ce niveau, il exprime le manque de chair par rapport à sa forme. En 7 (d), l'adjectif ʔpìná « mince » qualifie k^hèr « femme » qui un substantif [+Animé, Humain]. Dans ce cas, il exprime la petitesse de la forme de la femme en question. En 7 (e), l'adjectif bùù « petit » qualifie le nom [-Animé, -Humain]. Cependant, lorsque l'adjectif qualifie le nom, il exprime la petitesse en taille, en dimension du tabouret. En conclusion, les adjectifs dans les énoncés 7 (a, b, c, d et e) expriment la petitesse ou le diminutif. En effet, l'intensité basse dans son expression tient compte de la valeur sémantique du nom. En d'autres termes, il va falloir tenter de même retenir que la propriété retenue ici, c'est que le qualificatif exprime un sens de diminutif. En lobiri, le diminutif s'exprime par l'idée de moyenne. Mais quand est-il de l'intensité élevée ?

-L'intensité élevée

Dans cette section, le qualificatif exprime en lui-même la notion de grandeur, d'importance, de haut degré de la qualité. En lobiri, l'intensité élevée et le superlatif se confondent. En se référant à la section 2.4, on peut postuler que le superlatif exprime le degré maximal d'intensité. Comment le degré maximal d'intensité se manifeste ? Pour répondre à cette question, examinons les exemples suivants.

(8) kuùn dàsìrè kàrà
Homme/ laid/ beaucoup, très
« Homme très très laid »

(9) k^hèr bòr kàrà
Femme/ belle/ beaucoup, très
« Femme très très belle »

(10) hòhò gbùr kàrà
Hôhò/court/ beaucoup, très
« Hôhò très très courte »

Les énoncés (8), (9) et (10) expriment l'intensité élevée. Le lobiri emploie l'adverbe [kàrà] « beaucoup, très » précédé de l'adjectif.

4.2 La Comparaison

Le comparatif en lobiri se réalise en comparatif de supériorité, d'infériorité, et le comparatif d'égalité. Dans la section suivante, nous regroupons le comparatif de supériorité et d'infériorité.

-Le comparatif de supériorité et d'infériorité

En lobiri pour exprimer le comparatif de supériorité et d'infériorité, on utilise le même morphème [à jò]. Ce morphème est composé du morphème [à] et [jò] provenant de l'adverbe [jòò] « beaucoup ». Soit les exemples suivants

(11) sjè gbànùn à jò sàsà
Sié/ grand/ focus/ plus/ sansan
Sié est grand plus que sansan

(12) hòhò gbùrìrè à jò èrì
Hôhò/ petite/ focus/Eri
Hôhò est petite plus que Eri

(13) janiémie bòrè à jò kpòkpàlá
Yaniémie/ belle+suff adjectival/ focus/ Konkpala
« Yaniémie est belle plus que konkpala »

Dans Les énoncées (11) ; (12) (13), les adjectifs deviennent des verbes conjugués comme [gbànùn] ; [bòrè] et [gbùrìrè] associés respectivement aux morphèmes de comparaison comme [à jò] pour exprimer la comparaison. Aussi, il faut remarquer que ces adjectifs cités plus haut sont suffixés par des morphèmes d'attribution ou des suffixes adjectivaux exprimant la comparaison. Ainsi, avons-nous respectivement, dans (-ì) [gbànùn] « être grand », (-rè) dans [gbùrìrè] « être court » et (-rè) dans [bòrè] « être belle ». Pour récapituler, nous proposons la structure de supériorité et d'infériorité comme suit : [- suffixe adjectival + focus + adverbe].

-La comparaison d'égalité

Pour exprimer le comparatif d'égalité ou l'égalité, le lobiri utilise le morphème d'égalité [hò]. « Comme, aussi ».

(14) Sjë gbàṅ à hò sansan

Sje /grand-suff. Adj./ focus/comme/Sansan/

« Sié est grand comme Sansan »

« Sié est aussi grand que Sansan »

(15) Hòhò gbùrìrè à hò Erí

Hòhò /court-suff. Adj/ focus/ comme/ Eri/

« Hòhò est petite comme Eri »

(16) yanjèmì bòrè à hò k̀̀kpàlà̀̀

Yaniènmie / belle-suff. adj/ focus/ aussi/ Konkpala

« Yaniènmie est aussi belle que konkpala ».

En (14), (15) et (16) ; pour établir une relation d'égalité entre les deux référents des énoncés respectifs, le lobiri utilise le morphème [hò]. Certes, en plus du suffixe adjectival et du focus [à], nous avons l'ajout de [hò]. Le morphème [hò] n'est rien d'autre qu'un adverbe de degré. C'est ce qui fait dire à P. Genoveva (2013, p.31) que « Les adjectifs peuvent être modifiés par un adverbe de degré ». Ainsi nous avons comme suit : suffixe adjectival + focus + hò. Les morphèmes [-ε] ; [-re ; -rε] étant des marques de conjugaison en lobiri, dans ce cas espèce se suffixent à l'adjectif. En substance, on peut dire qu'il s'agit des suffixes adjectivaux.

Conclusion

Dans cette étude nous avons abordé trois parties. Ces parties sont la morphologie adjectivale, la pluralisation de syntagme et l'expression de la qualité. En ce qui concerne la morphologie adjectivale, nous avons identifié quatre formes adjectivales. Ces formes adjectivales sont les suivantes : les adjectifs simples, les adjectifs verbaux, les adjectifs dérivés et la reduplication adjectivale. Au niveau des adjectifs simples, le syntagme adjectival est constitué d'un qualifié et d'un qualifiant. Au niveau des adjectifs verbaux, le passage du verbe à l'adjectif c'est-à-dire, du singulier au pluriel l'adjectif est ponctué par un suffixe de classe. Quant aux adjectifs dérivés, nous avons l'ajout du suffixe [-nà̀̀nì] pour exprimer l'idée de résultat. Dans la reduplication adjectivale, le qualificatif se reduplique pour exprimer la valeur intensive. Dans le cadre de la pluralisation du syntagme adjectival, après avoir proposé des noms à syllabes ouvertes et fermées, l'on retient que lorsque le nom du syntagme adjectival se termine par une syllabe ouverte au singulier, au pluriel la dernière voyelle chute. Lorsque le nom du syntagme adjectival se termine par une syllabe fermée l'adjectif qui est tête prend la marque du pluriel. Dans la pluralisation, le substantif et l'adjectif se pluralisent simultanément. Concernant l'expression de la qualité, nous avons abordé l'expression de l'intensité et de la comparaison. Notre hypothèse de départ à savoir : si l'adjectif présente une morphologie particulière et aussi dénote des propriétés sémantiques a été confirmée.

Références bibliographiques

- BECUWE J. (1982). *Eléments de phonologie et de grammaire du lobiri de Bouna*, Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle, Université de la Sorbonne nouvelle Paris III.
- CREISSELS. D. (1979). Unités et catégories grammaticales. Publications de l'université de langues et de lettres de Grenoble, 209 p.
- CREISSELS. D. (1990). Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique, ELLUG, 466p.
- CREISSELS. D. (2020). Adjectifs et adverbes dans les langues subsahariennes. Colloque 'Théories linguistiques et langues subsahariennes' Université de Paris VIII. [En ligne], consulté le 25 mai 2018. http://www.deniscreissels.fr/public/Creissels-adj._adv.afr.pdf
- CREISSELS. D. (2006). Syntaxe générale, une introduction typologique1 ; catégories et constructions. LAVOISIER, collection langues et syntaxe 403 p.
- DELPLANQUE A. (1996). Accord et non-accord du qualificatif dans les langues gur. [En ligne], consulté le 15 mai 2018 https://www.persee.fr/doc/flang_1244-5460_1996_num_4_8_1113
- GENOVEVA P. (2013). Initiation au programme Minimaliste, Éléments de syntaxe comparative. Edition scientifique internationales Berne, Suisse.
- HOUIS M. (1977). Plan de description systématique des langues négro-africaines, Afrique langues N°7.
- KAMBOU M. (1999). SO-KPAA, Essai d'étude ethnolinguistique de proverbes Lobi, Mémoire de Maitrise, Université de Ouagadougou, Burkina Faso, 192p.
- LAMOTHE, C. (1966). Esquisse du système grammatical du lobiri, Recherches Voltaïques 4, Paris CNRS/ Ouagadougou CVRS.
- PALI, T. (2016). L'adjectif et la qualification en Kabiye, Revue des langues, lettres et sciences de l'homme et de la société, Université de Kara-Togo. N°001.
- TOMASSONE R. (2002). Pour enseigner la grammaire. Nouvelle édition. Delagrave Edition-Paris.

Abréviations utilisées

Adj.	: Adjectif
CV	: Consonne voyelle
CVV	: Consonne voyelle et voyelle
Pl	: Pluriel
SA	: Syntagme Adjectival
Sg	: Singulier
SN	: Syntagme Nominal
Suff.	: Suffixe